



30€
remboursés
pour l'achat
d'un Moto G 4G*

Du 1er juin au 31 juillet 2015



motorola

1. Achetez un Motorola Moto G 4G entre le 01/06/15 et le 31/07/15 dans une enseigne affichant l'opération.
2. Imprimez et remplissez le bulletin ci-dessous ou indiquez vos coordonnées sur papier libre.
3. Joignez impérativement au bulletin ou au papier libre :
 - La photocopie de la facture entière prouvant votre achat d'un Moto G 4G avec le libellé et le prix de l'appareil acheté.
 - L'original du code-barres du produit acheté (photocopie non acceptée).
 - Un IBAN + BIC présents sur votre RIB. Ils sont obligatoires pour obtenir votre remboursement. L'IBAN commence par FR et est suivi de 25 caractères. Le code BIC est composé de 8 à 11 caractères et permet d'identifier l'établissement bancaire.
4. Envoyez l'ensemble des éléments de votre dossier dans une enveloppe suffisamment affranchie au plus tard le 15/08/2015 (cachet de La Poste faisant foi) à l'adresse suivante :

OPERATION MOTOROLA G 4G
FACILITY N° 150539
13844 VITROLLES CEDEX

Merci de remplir lisiblement et en majuscules les informations ci-dessous :

Mlle Mme M

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Email : _____

*Offre promotionnelle réservée aux particuliers résidants en France Métropolitaine (Corse incluse), DROM COM et Monaco du 01/06/15 au 31/07/15, permettant d'obtenir un remboursement différé de 30€ TTC pour l'achat d'un Motorola Moto G 4G d'une valeur minimum de 30€ TTC, dans une enseigne affichant l'opération. La demande de remboursement est à effectuer au plus tard le 15/08/2015 (cachet de La Poste faisant foi). Seules les demandes comportant l'ensemble des pièces et informations demandées seront prises en compte. Offre non cumulable avec une autre offre Motorola en cours. Offre valable uniquement sur les produits dont le n°IMEI est listé chez Extenso Telecom. Cette offre est réservée aux personnes physiques majeure, limitée à un remboursement par foyer (même nom, même adresse) ou par RIB. Vous recevrez votre remboursement sous 8 à 10 semaines environ à compter de la réception de votre dossier conforme. Aucun remboursement ne sera effectué sans RIB. Motorola se réserve le droit discrétionnaire de suspendre, modifier et/ou annuler la présente offre de remboursement en cas de nécessité. Frais d'envoi de la demande non remboursés. Toute demande illisible, raturée ou incomplète sera considérée comme nulle. Tout dossier frauduleux ou ne respectant pas les conditions de l'offre sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté. Les réclamations envoyées après le 30/08/2015 ne seront plus traitées. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 09 70 82 00 58 (du lundi au vendredi de 9h à 19h) numéro non surtaxé. Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données vous concernant sur demande écrite à : Opération Moto G 4G - FACILITY n° 150539 - 13844 VITROLLES CEDEX

** Le DAS (débit d'absorption spécifique des téléphones mobiles) quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg. Visuel non contractuel.